Des individus armés volent 1 million aux Mines de Nœux à Verquin

Le 26 juin, à 12 h. 15, des individus armés et masqués ont attaqué les bureaux des Mines de Nœux à *Verquin*. Ils se sont emparés de la somme de un million, puis se sont enfuis dans une camionnette. Cette camionnette avait été volée quelques heures auparavant sur la route de Béthune à *Beuvry* par deux individus dont l'un déguisé en gardien de la paix. Cette voiture appartenant à M. Roger Creton, confiseur à Beuvry, a été retrouvée quelques heures plus tard dans la rue qui longe la voie ferrée à proximité de la gare de Beuvry.

COMMODITÉ :

votre fortune, grande ou petite, sous la forme la plus réduite :

(Bons du Trésor de 1.000, 5.000, 10.000 50.000, 100.000, 500.000, 1.000.000, etc.)

SÉCURITÉ :

un Bon du Trésor, même entièrement détruit, n'est pas anéanti.

Rappelez-vous votre numéro, vous sauverez votre capital.

RENDEMENT :

quelle que soit sa durée, un Bon du Trésor rapporte intérêt.

ON SOUSCRIT PARTOUT

TF2

Une jeune fille ayant perdu la mémoire errait à Lys-lez-Lannoy

Le 26 juin, vers 17 h., à *Lys-lez-Lannoy*, la nommée Jacqueline Laporte, née le 24 mai 1928 à Sureesnes, a été trouvée en état de vagabondage. Interrogée, elle a déclaré avoir perdu la mémoire et ne pouvoir indiquer son identité de façon certaine, ainsi que son domicile. Signalement : taille 1 m. 59, cheveux châtain foncé, yeux marron, teint bistre, manteau marron, jupe noire, blouse bleu clair, sandalettes en cuir marron. Cette personne porte un bracelet en métal argenté, une bague avec perle et une chevalière avec initiales J. L. On est prié de communiquer tous renseignements au commissariat de police du 2e arrondissement de *Roubaix*.

RADIO-PARIS

Après le magnifique Cycle Beethoven qu'il vient d'offrir à ses auditeurs, **RADIO-PARIS** annonce un « **Festival Richard Strauss** », qui clôturera la saison 1943-1944 de ses concerts publics. Ce festival Richard Strauss, donné à l'occasion du 80e anniversaire du célèbre compositeur, comprendra deux concerts publics : le 29 juin, avec le grand orchestre de Radio-Paris sous la direction de Fritz Lehmann, et le concours de Janine Micheau et Pierre Fournier ; le 2 juillet, avec le grand orchestre de Radio-Paris, sous la direction de Paul van Kempen, et le concours de Germaine Lubin et Marcelle Meyer. Retransmission depuis le Théâtre des Champs-Elysées, sur les longueurs d'ondes habituelles : 280 m 9 et 312 m 8 à 20 h. 15.

Municip., Administ., Usines et Hôpit.

POUR L'ACHAT DE VOS

Appareils extincteurs portatifs et sur roues

Tuyaux d'incendie et Charges, consultez Comptoir Industriel de Matériel et d'Incendie, 5, Rue des Vicaires, Lille

RADIO-LILLE

Voici le programme du 1er juillet : 1. Causerie des spectacles par M. Jules Tardieu. — 2. Maurice Dehette et son orchestre avec le concours de Bernaville et de Bertal. — 3. Causerie « Beffrois et Terrils » — Suite du concert. — 4. La Milice Française vous parle. — 5. Improvisations au piano par M. Pau. — 6. Une demi-heure avec Simons, poète du Nord : Poésies interprétées par l'auteur, Line Dariel et Claude Noël. — 7. Improvisations au piano. — 8. Causerie sportive par M. Marcel Peltier.

AUX ÉVACUÉS désireux d'être hébergés par des parents ou amis

Les évacués obligatoires, les sinistrés, les évacués volontaires des zones déclarées « secteurs menacés » dont le départ a été conseillé, sont autorisés à regagner une commune de leur choix s'ils peuvent être hébergés par resserrement familial chez des parents ou amis.

Les déclarations faites par les intéressés à cet égard seront contrôlées par les maires des communes de repli.

Les mêmes facilités seront accordées sous les mêmes réserves, aux évacués déclarant être propriétaires ou locataires, à dater du 1er juin, de logements actuellement inoccupés.

L'autorisation du maire ou du préfet de la commune d'accueil sera cependant exigée chaque fois que celle-ci sera située :

1° dans un département côtier (ce qui est le cas pour le département du Nord) ;

2° dans une commune où il existe des zones déclarées « secteurs menacés » ;

3° dans une ville de plus de 20.000 habitants.

NATURE DES SECOURS ACCORDÉS AUX ÉVACUÉS

Les évacués obligatoires ou les sinistrés ont droit quelle que soit leur situation de fortune :

S'ils sont éloignés ou réfugiés, c'est-à-dire relogés hors de portée de leurs occupations antérieures :

— à un bon de transport gratuit avec 50 kilos de bagages enregistrés par personne ;

— à un bon de transport gratuit pour un mobilier sommaire ;

— à une indemnité de déménagement et de réinstallation de 750 fr. par personne ;

— à l'allocation d'assistance aux réfugiés, dans le lieu de refuge, mais seulement s'ils sont nécessiteux.

S'il sont dispersés, c'est-à-dire relogés à proximité de leurs occupations antérieures :

— aux bons de transport gratuit pour les personnes, les bagages et un mobilier sommaire ;

— au remboursement des frais de déménagement dans la limite de 750 francs par personne ;

— à une indemnité de logement, de chauffage et d'éclairage pendant six mois, dans la commune de refuge et seulement s'ils sont nécessiteux.

Les évacués volontaires des zones déclarées « secteurs menacés » peuvent prétendre aux avantages prévus en faveur des évacués obligatoires ou des sinistrés à condition :

— qu'ils appartiennent aux catégories de population dont le départ est conseillé ;

— qu'ils soient nécessiteux au sens de la législation relative aux réfugiés et sinistrés.

DANS LES INDUSTRIES DU CUIR

M. R. Bonnet, président du Comité Social Régional du Cuir de la Région du Nord et représentant la catégorie Cadres, accompagné des vice-présidents, M. Louis Lefebvre, représentant la catégorie Employeurs et M. Henri Philippo, représentant la catégorie Ouvriers, ont été reçus par M. Carles, préfet régional, et M. Mercier, intendant des Affaires Economiques à qui ils ont exprimé les doléances du personnel des industries qu'ils représentent relativement au retard apporté dans la parution de l'arrêté d'homologation des salaires les concernant.

M. le Préfet régional a bien voulu promettre son concours entier pour appuyer auprès des Ministères intéressés cette demande justifiée afin qu'une décision nationale apporte rapidement aux travailleurs du cuir l'amélioration de situation qu'ils réclament.

Actualités cinématographiques

La bataille de Normandie

Les actualités qui sont projetées cette semaine dans les salles de spectacles, sont d'un intérêt tout à fait particulier. Entièrement consacré à la bataille de Normandie, le film nous donne un réel aperçu de ce qu'est cette lutte gigantesque.

Les première photographies nous ramènent à la nuit du débarquement. Les tirs de barrage de l'artillerie et les balles traçantes sont dirigés vers la flotte de débarquement. C'est bientôt l'aube, et l'on distingue nettement sur l'écran les navires de débarquement remontant l'Orne, à la recherche d'un lieu propice.

Dans tous les secteurs, la défense allemande est en action. Voici des planeurs ayant atterri. Beaucoup sont endommagés ou complètement détruits. Du ciel, nous voyons descendre les parachutistes alliés.

Les tanks allemands montent vers le front : nous pouvons distinguer sur l'écran, dans le lointain, les diverses phases d'une bataille de chars.

L'aviation, pendant tout ce temps ne fut pas inactive. Les opérateurs ont fixé sur la pellicule les bombardiers anglo-américains lâchant leurs chargements de projectiles. Les villes de Lisieux, Evreux et Caen ont terriblement souffert de ces raids aériens. L'étendue des ruines est immense. La population fuit, à la recherche de lieux plus sûrs.

Et pour terminer, nous voici sur les routes de France, où les renforts allemands ne cessent de passer, dirigés vers la Normandie, où les chars passent de nouveau à l'attaque.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — **Jeudi 29 Juin 1944.** — Soleil : Lever à 5 h. 51 ; Coucher à 21 h. 56.

Aujourd'hui : St-Pierre et St-Paul. Demain : St-Martial, St-Bertrand.

Linge blanc, c'est parfait ; mais en ces temps de guerre,
Ce qui fait le bonheur de toutes ménagères,
C'est de le voir durer surtout bien plus longtemps
Or Blanco fait durer et, de plus, il rend blanc.

L.-N. DUANYER.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 28 au 29 Juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 56 à 5 h. 51.

ROUBAIX

A L'HOPITAL

Mardi, à 15 h., a été admis à la Fraternité sur bulletin d'admission délivré par M. le docteur Berthou, Pierre Petit, 51 ans, 1, rue du Sart, à **Fiers**. Il était atteint d'une fracture de l'extrémité inférieure du fémur droit. Cet homme avait fait une chute au cours de son travail aux établissements Vendenheede, rue Blanche, à **Lille**.

APRES BOIRE...

Un procès-verbal pour ivresse a été dressé à la charge de Joséphine Le Goll, 38 ans, demeurant en garni, 187, rue de Tourcoing.

BAGARRE ENTRE FRERES

Lundi, vers 17 heures, Roger Célia, 20 ans, coiffeur, 1, rue de Beaumont; Célia André, 31 ans, fumiste, 58 bis, rue Decrème; Fernand Célia, 24 ans, fumiste, 128, rue Pierre de Roubaix et Célia Gaston, 28 ans, manœuvre, rue de la Perche se sont pris de querelle et se sont battus dans la rue Decrème. La bagarre motiva l'intervention de la police et les frères Célia se rebellèrent contre les agents blessant l'un d'eux qui devra observer un repos de 10 jours.

Les frères Célia ont été arrêtés et déférés au Parquet sous l'inculpation d'outrages, rebellion et coups à gardiens de la paix.

APRES L'HEURE

Des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de M. Louis Poissonnier, 43 ans, cafetier, 21, Grand Place, pour avoir servi à boire après l'heure de la retraite ainsi qu'à M. Maurice Bazin, 43 ans, représentant, 20, rue du Bois Saint-Sauveur, pour avoir consommé dans ce débit, après l'heure de la retraite.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement en pain, viande et matières grasses se poursuivra, dans l'ordre suivant, salle Henri Watremez, rue de l'Hospice :

Jeudi 29 juin, matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, numéros 30.251 à 32.750 ; soir, de 14 h. 30 à 17 h. 30, numéros 32.751 à 35.750.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du lundi 3 juillet seulement.

ETAT CIVIL

Naissances : Daniel Béghin, 10, rue de la Perche, née à la Maternité municipale ; Paulette Haliez, 190, rue de 113 bis, rue Pellart ; Yvonne Orne, 118, rue des Fossés, cour Deschamps, 4 ; Maurice Dubus, 25, rue Henri Lefebvre; Danièle Caionne, 105, rue Jouffroy.

Publications : Maurice Dutholt, employé, à Lens et Andrée Le Gras, institutrice, à St-André ; Jean Deloy, contremaître de tissage, 107, rue Daubenton et Agnès Vandevoorde, moulineuse à Tourcoing ; René Servien, charbonnier, 14 bis, rue des Anges, cour Franck 5, et Marguerite Vanhoutte, bonnetière, 24, rue des Anges ; Maurice Carlier, inspecteur de police, 61, rue Inkermann et Octavie Dedeurwaerder, lingère, 87, rue de la Guinguette ; Roger Crépieux, mécanicien-ajusteur, 40, rue Darbo, cité Briand, 3 et Juana Lefebvre, s. p., 232, rue de Lannoy.

Décès : Francis Vancanwenberghe, 1 mois, 71, rue St-Jean ; Adéline Swyngedouw, épouse Delfosse, 69 ans, 40, rue de Leuze ; Henri Caron, 64 ans, 108 bis, rue de la Guingtette ; Eliane Deliemme, 12 ans, 19, rue du Saint-Rédempteur ; François Vanhecke, 72 ans, 20, rue Cugnot ; Eugénie Henneuse, veuve Libyn, 80 ans, 61, rue Jouffroy ; Théophile De Wilde, 41 ans, rue de Leers, rangée Tribout 9.

CROIX

La réunion du Comité municipal

Nous avons donné dans une précédente édition le compte rendu des principales questions qui ont été discutées au cours de la réunion du comité municipal. En voici la suite :

Indemnité de bicyclette. — Le comité décide de fixer à 600 fr. l'indemnité annuelle accordée aux agents communaux utilisant leur bicyclette d'une façon permanente et à 300 fr. pour les agents utilisant leur bicyclette par intermittence. Fixe au 1er janvier 1944 le point de départ de ce nouveau taux.

Personnel municipal, régie de dépenses. — La suppression de la recette municipale de Croix et son rattachement à la recette perception de Croix à Roubaix nécessitent l'institution d'une régie de dépenses en vue de faciliter notamment le paiement des traitements et salaires du personnel municipal, en le dispensant des déplacements à Roubaix, qui seraient de nature à compromettre la bonne marche des services municipaux.

Le comité désigne à cet effet M. Père, employé auxiliaire, assurant l'intérim du service de la comptabilité, comme régisseur de dépenses, et M. Fernand Spriet, comme régisseur des salaires payés sur les frais d'occupation.

Travaux de défense passive. — Il s'agit de travaux effectués en 1939 qui ont été réceptionnés le 14 octobre 1940 et dont les documents de réception n'ont pas été soumis en temps opportun par le service de la voirie, à l'approbation du comité de guerre.

Le dossier étant régulier, l'assemblée approuve cette réception et en décide le règlement par prélèvement sur le crédit prévu au budget de l'exercice en cours.

Voirie. Suppression de sentier. — MM. Druesne, Lambiin et Desplerre sollicitent la suppression du sentier reliant la rue Jean-Baptiste-Delescluse prolongée à la rue des Ogiers, et l'autorisation de poser une clôture en plaques de ciment, en remplacement de la haie existante.

Depuis la mise en état de viabilité de la rue Jean-Baptiste-Delescluse, ce sentier n'a plus d'utilité et comme la propriété ne peut pas en être revendiquée par la ville, le comité décide de faire droit à la demande des intéressés.

Nouvelle dénomination de l'avenue des Cottages. — M. Priau donne lecture d'une pétition signée par les propriétaires et locataires de l'avenue des Cottages, tendant à donner le nom de M. Eugène Dutholt, président des Semaines sociales de France, récemment décédé. En considération des services rendus au pays par ce savant et ce sociologue averti, le comité décide de donner un avis favorable à la demande des pétitionnaires.

UNE AFFAIRE de manœuvres criminelles

La police fut récemment informée que la nommée Depaepe, épouse Raepsaet, 77, rue Holden s'était livrée à des manœuvres criminelles au début de 1944. Au cours d'une perquisition, la police a découvert chez la précitée un appareil ne laissant aucun doute sur ses destinées. Interrogée, après avoir été amenée au commissariat, la femme Raepsaet a reconnu qu'elle avait pratiqué sur elle même des manœuvres criminelles en janvier 1944. Elle ajouta avoir agi sur les conseils d'une voisine, Mme Lefebvre, 70, rue Holden. Les deux femmes ont été mises en état d'arrestation et déférés au Parquet de Lille.

LE RAVITAILLEMENT

La remise des cartes se poursuivra dans l'ordre suivant :

Cinquième journée : vendredi 30, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

1er bureau : matin, rues du Riez, de Roubaix, St-Jacques; après-midi : rues St-Nicolas, St-Paul, St-Piat, St-Pierre.

2e bureau : matin, rues St-Venant, av. Salengro, de Strasbourg, contour St-Pierre ; après-midi : rues Thiers, de Thionville, du Tonkin.

3e bureau, matin : rues Téléphone, Tourcoing, Tripoli, Tunis, Vaillant (à 29) ; après-midi : rues Vaillant (30 à la fin), Verte (cours, impasse, rangées).

4e bureau, matin : av. Roussel, Contour St-Martin, rues de Valmy; Vauban, Victoria, 3 Villes, Voltaire, Wilson, boulevard Zola (au 46) ; après-midi : boul Zola (du 46 à la fin).

Les commandes de charbon. — L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant jeudi 29, secteur 5, maison des œuvres sociales, place de la République, pour les rues Flandres, Beaumont, Berthelot, Acacias, Corneille, Lacépède, Le Nôtre, Verte, Pluquet, Racine, Roussel, Hem, Chteau, Dupleix, Holden, V. Hugo, Strasbourg, Vaillant, Metz, Marceau, C. Loridan, Ch. du Halage, Maisons Motte et Thomas, Basse-Ville, Orphelinat.

Soupes populaires. — Le paiement des tickets de soupes populaires pour la semaine prochaine aura lieu le jeudi 29 juin, de 11 h. 30 à 12 h., au local du ravitaillement, 158, rue J. Jaurès.

Le 39e colis aux prisonniers. — Le comité d'assistance aux prisonniers nous prie d'informer les familles que la confection du 39e colis, annoncée pour samedi et lundi prochains, est remise à une date ultérieure.

Etat civil. — Naissance : Hespel Monique, rue V. Hugo, 72.

WATTRELOS

LES PILLEURS DE MAISONS SINISTRÉES

M. Arthur Luc, fabricant, rue du Sapin-Vert, 511, a déposé plainte pour vol de 27 mouvements d'horlogerie et un pneu d'auto qui se trouvaient dans sa maison sinistrée.

Même plainte de la part de Mme Amandine Bourre, ménagère, rue du Mont-à-Leux 36, pour vol, dans sa maison sinistrée, de 3 paires de drap, du linge de corps, 5 chaises, des verres, assiettes, etc.

Mme Julienne Vanryckeghem demeurant 8, rue de l'Abeille, a également porté plainte pour vol d'un écrin contenant un couteau et divers objets.

Toutes ces personnes, évacuées, ont constaté ces vols en visitant leur maison sinistrée.

Les funérailles de M. A. Rommens. — Mardi matin, à 9 h. 30, ont eu lieu les funérailles de M. Arthur Rommens, mutilé de guerre, administrateur de la Mutuelle Wattrelosienne et ancien président de l'Amicale des Anciens Elèves du Centre.

La levée du corps fut faite par le clergé de Saint-Maclou.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. David, président de l'Amicale du Centre ; Bernart, ingénieur des usines Kuhlmann, où le défunt était employé ; Bogard, des Mutilés et Réformés de la guerre, et Thieffry, de la Mutuelle Wattrelosienne.

Le deuil était conduit par le fils et la famille du défunt.

Une foule nombreuse avait tenu à accompagner le regretté défunt au Cimetière du Centre, où se fit l'inhumation.

Paiement des allocations militaires. — Les allocataires sont invités à se présenter, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de 5 francs de monnaie, à la recette municipale, 89, rue Pierre-Catteau, dans l'ordre suivant :

Lundi 3 juillet, de 9 h. à 10 h., numéros 1 à 400 ; de 10 h. à 11 h., 401 à 1.000 ; de 11 h. à 12 h., de 1.001 à 1.600.

Mardi 4, de 9 h. à 10 h., de 1.601 à 2.300 ; de 10 h. à 11 h., de 2.301 à 3.100; de 11 h. à 12 h., de 3.101 à 4.000.

Mercredi 5, de 9 h. à 10 h., de 4.051 à 4.180 ; de 10 h. à 11 h., de 4.181 à la fin ; de 11 h. à 12 h., retardataires.

Aux femmes de prisonniers du Sapin-Vert. — Le Centre d'Entr'aide des Prisonniers Rapatriés, prie les femmes de prisonniers de bien vouloir passer à la permanence qui aura lieu samedi 1er juillet, de 17 h. à 19 h., et dimanche 2, de 10 h. à 12 h., au Café de l'Union, angle des rues Darbo et de Tourcoing, pour renseignements au sujet de leurs maris, et en même temps pour toucher un secours.

Amicale des Garçons du Laboureur. — Les mères ou épouses d'amicalistes prisonniers sont invitées à se présenter dimanche 2, de 11 h. à midi, salle des fêtes de l'Amicale, angle des rues des Arts et Carnot.

Etat civil. — Naissances : René Delatte, né à la Maternité ; Daniel d'Athné à la Maternité ; Arlette Blomme, Hameau du Breuil, 19 ; Daniel Thoor, né à la Maternité.

Publications de mariages. — Joseph Lemoine, chauffeur d'autos, à Croisilles (Calvados), et Marie-Reine Delbecq, institutrice, rue de la Baillerie, 49 ; Emile Desbonnet, limier, à Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados), et Louise Mollet, employée, rue du Vieux-Bureau, 131.

Décès : Julien Pesin, mécanicien, 53 ans, rue du Rivage, cour Stiernet, 5.

LANNOY

Chiffre d'affaires et droit de licence. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et du droit de licence pour juillet aura lieu :

HEM : le samedi 1er juillet, de 9 à 9 h. 30, au débit Laurent ;

LANNOY : le mardi 4, de 9 à 10 h., au débit Bourghelle ;

LYS : le mardi 4, de 14 à 15 h., au débit Borteele; le jeudi 6, de 9 à 10 h., au débit Delplanque ; de 14 à 15 h., au débit Bauffe.

LEERS, le mercredi 5, de 9 à 10 h., au débit Lory ;

TOUFFLERS : le vendredi 7, de 9 à 10 h., au débit Dubruille ;

SAILLY : le vendredi 7, de 14 à 14 h. 30, au débit Doby.

HEM

Recensement des logements inoccupés ou insuffisamment occupés. — Le maire donne avis à la population que des agents porteurs d'un ordre de mission passeront à domicile dans le but de rechercher les logements inoccupés ou insuffisamment occupés pour permettre de donner asile aux sinistrés, évacués ou réfugiés.

Etat Civil. — Naissances : Thomas Francine, imp. Vandemeulebrouck, 7. Publications : Bossut Jean, fouloonier à Hem, rue de Lille, 171, et Chareis Marthe, cuisinière à Hem, rue de Lille, 222.

Décès : Pipart Odile, 71 ans, rue Jules-Guesde, 133 ; Libre Fortunée, 74 ans, rue Jules-Guesde, 227.

LEERS

Bons supplémentaires de charbon. — La distribution attribués pour les enfants de moins de 2 ans, s'effectuera à la mairie, vendredi 30, de 9 à 10 h.

Bureau de Bienfaisance. — La distribution des bons aux assistés aura lieu à la mairie, samedi 1er juillet, de 10 à 11 heures.

MOUVAUX

Réunion de la commission du Bureau de Bienfaisance. — La commission administrative du bureau de bienfaisance se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 30 juin, à 17 h. 30.

Etat civil. — Naissance : Bruno Vanheule, 25, rue Félix-Faure.

Décès : Jean Kiepe, 12 jours, 100, rue Jean-Bart.

ASCQ

Aux victimes civiles de la guerre. — M. Jean Cardon, délégué officiel de l'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la guerre, à Lille, assurera une permanence le samedi 1er juillet, de 14 à 16 heures, en son domicile, 38, rue Mangin, à Ascq.

Les victimes civiles et leurs ayants droit pourront obtenir tous renseignements et conseils.

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

COLISEE « L'ANGE DE LA NUIT » Jdi mat. 3 h., soir, 7 h. 30
A partir de Sdi : UN MARI MODÈLE
Un film follem. gai av. H. Rhumann
Sur scène : « LES MARINOS » dans leur audacieux numéro d'équilibre cycliste sur piédestal

TRAMWAYS - Jeudi 3.30, 7.30
Une comédie trépidante et gaie : « MADEMOISELLE BÉATRICE »
A partir de samedi : LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON MUNCHHAUSEN

RADIO-CINE Dem., ch. pr. Attent. nouv. hor. 2.15 à 6.15
Un vrai régal musical avec toutes les Valses de Strauss ds Valse triomphale Vienne 100 % Gaieté, Amour, Charme

A WATTRELOS

FAMILIA-Wos - Merc. 19.30, Jdi 15 h. « L'AUBERGE DE L'ABIME » Sam. proch. : L'Homme de Londres

MÉTRO « PIERRE et JEAN » Dern. Jdi à 3 h. et 7.30